



# CUISINIER

ROME : G1601-G1602

## 1. FORMATION - QUALIFICATION

L'emploi est accessible avec un diplôme de niveau 3 dans le secteur de la restauration.  
Pour exercer une activité à son compte une formation en comptabilité/gestion est souvent indispensable.

## 2. ACTIVITE

### 2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

#### 2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

- Etablir les menus
- S'approvisionner : commander, réceptionner, stocker les matières premières
- Préparer et réaliser les plats, assurer la présentation en vue du service, dans le respect des contraintes sanitaires
- Gérer le budget cuisine

#### 2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Gérer une équipe

### 2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Couteaux divers, broyeurs, mixers, hachoirs...
- Plaques de cuisson, friteuses, sauteuses, fours traditionnels ...
- Réfrigérateurs, congélateurs
- Bassines, casseroles, spatules
- Eviers, machines à laver, jets d'eau

## 3. CONTRAINTES

### 3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Contraintes thermiques : chaleur et humidité dans la cuisine, froid dans les réserves, courants d'air
- Exposition au bruit
- Lumière souvent artificielle
- Station debout permanente, piétinement et déplacements fréquents
- Rapidité d'exécution des tâches
- Manutention et port de charges
- Risques électriques liés à l'utilisation des machines en atmosphère humide

### 3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Travail sous pression et multi-tâches (gestion de plusieurs commandes en même temps, réponses urgentes aux demandes ponctuelles, gestion des coups de feu)
- Attention visuelle et auditive
- Précautions d'hygiène rigoureuses
- Port d'une tenue de travail
- Horaires décalés et amplitude horaire
- Travail le week-end et les jours fériés

## 4. HANDICAP

<b>Moteur</b>	Pas ou peu compatible
<b>Maladie invalidante</b>	Pas ou peu compatible
<b>Visuel</b>	Compatible avec aménagement
<b>Auditif</b>	Compatible avec aménagement
<b>Psychique</b>	Compatible avec aménagement
<b>Traumatisme crânien</b>	Pas ou peu compatible
<b>Mental</b>	as ou peu compatible

## 4. EXEMPLES D'AMENAGEMENT DE POSTE

Concernant les pathologies motrices, l'aménagement de poste pourrait être :

- Mise à disposition d'un siège assis debout pour permettre l'alternance de posture



- Mise à hauteur des éviers avec des rehausses



Pour les pathologies auditives, l'aménagement de poste peut comprendre :

- Un appareillage auditif